

COMMISSION FEMININE ET FEMINISATION

La Commission se réunit

Tous les **Jeudis**

De 14h00 à 16h30

N° direct : 04.94.08.97.72

Réunion du Jeudi 15 Octobre 2020

P.V. N° 7

Présidente : Mme Cathy DARDON

Secrétaire : Mme Huguette CARPENTIER

Présents : Mme Noëlle MOUTON – M. Francis GALIMI

INFORMATION

En application des articles 188 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions de la C. Féminine peuvent être frappées d'appel en 2^{ème} instance auprès de la C. d'Appel Règlementaire du District du Var, dans le délai de DIX jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard le 25 du mois). Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée,
- soit le jour de la transmission de la décision par fax ou par courrier électronique (avec accusé de réception),
- soit le jour de la publication de la décision sur internet,

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

L'appel est adressé à la Commission d'Appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par email émanant de l'adresse officielle délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

La Commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €).

La Commission compétente saisie de l'appel statue sur la recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

ORDRE DU JOUR

- Informations
- Correspondance
- Reports de match
- Dossier transmis en CSR
- Décision
- Actions diverses
- Désiderata

INFORMATIONS

TOUT REPORT DE MATCH EST SOUMIS A L'APPROBATION DE LA COMMISSION FEMININE ET FEMINISATION

La Commission accordera le report des matchs uniquement dans les cas obligatoires.

Chaque report devra avoir accord du club adverse et la date de la rencontre.

Ce report devra se jouer en semaine, si pas de date disponible.

FMI – Rappel : L'utilisation de la tablette est obligatoire pour les compétitions jeunes et seniors
Ne pas oublier de noter sur la feuille de match informatisée tous les remplacements de joueuses.

CRITERIUM U11F : Premier match le 7 Novembre 2020

- CARQ. LA CRAU / HYERES F.C.
 - BRIGNOLES AS / FREJUS ST-RAPHAEL
- Le calendrier de la 1^{ère} phase sera en ligne prochainement*

CORRESPONDANCE

LA LONDE : Souhaite l'engagement d'une équipe U13F. La Commission accepte l'intégration du club dans le critérium U13F dans la Poule B, à la place d'un des exempts.

Un mail a été envoyé aux clubs concernés

LES ARCS :

- Désidérata : Noté
- Demande un arbitre pour toutes les rencontres Séniors à 8. Noté

HYERES FC : Demande le report de son match U15F du 17.10.2020 c/ SC TOULON au 21.10.2020. Vu accord écrit du club adverse, la Commission dit match à jouer le 21.10.2020

ROQUEBRUNE : Modification d'horaire pour le match Séniors à 8 Poule B du 18.10.2020 c/ US VAL D'ISSELE. La Commission dit match à jouer le 18.10.2020 à 12H30

FC ROCBARON : Demande le report de son match Séniors à 8 du 18.10.2020 c/ AS MAXIMOISE. Vu accord écrit du club adverse la commission dit match à jouer avant le 22.11.2020

FC PUGET : **Demande** le report de son match U15F du 10.10.2020 c/ LITTORAL SPORT AC au 31.10.2020. Vu accord écrit du club adverse, la Commission dit match à jouer le 31.10.2020

REPORTS DE MATCH

A jouer le 21 Octobre 2020

U15F

SC TOULON / HYERES FC du 17.10.2020 (56906.1)

A jouer le 24 Octobre 2020

U18F à 8

LORGUES / SC TOULON du 10.10.20 (56871.1)

A jouer le 25 Octobre 2020

Séniors à 11

T. ELITE FUTSAL 2 / CARQ. LA CRAU du 18.10.20 (56857.1)

DRAGUIGNAN / PUGET du 18.10.2020 (56858.1)

Séniors à 8 – Poule A

HYERES FC / LA VALETTE du 11.10.20 (57909.1)

Séniors à 8 – Poule B

RC LA BAIE / SIX FOURS LE BRUSC FC du 11.10.2020 (557975.1)

A jouer le 31 Octobre 2020

U15F

FC PUGETOIS 1 c/ LITTORAL SPORT AC 1 du 10.10.2020 (56900.1)

A jouer avant le 22 Novembre 2020

Séniors à 11

PUGET / T. ELITE FUTSAL 2 du 11.10.20 (56855.1)

Séniors à 8

AS MAXIMOISE / FC ROCBARON DU 18.10.2020 (57917.1)

A jouer le 06 Décembre 2020

Séniors à 8 – Poule B

SC COGOLIN / US PIGNANS du 11.10.2020 (557976)

DOSSIER TRANSMIS A LA C.DES STATUTS ET REGLEMENT

Féminines Séniors à 8 Poule A

LA LONDE / SOLLIES FARLEDE du 11.10.2020 (57910.1)

DECISION

N°1 – HYERES FC1 / SC DRAGUIGNAN 1- U13F Poule B du 10.10.2020

Match non joué.

Vu feuille de match

Vu observations de l'arbitre sur la feuille de match

Vu convocation du HYERES FC enregistrée le 05.10.2020

Attendu :

Que l'équipe du SC DRAGUIGNAN 1 était absente au coup d'envoi

La Commission Féminines et Féminisation jugeant en 1^{ère} instance dit : Match **PERDU PAR FORFAIT** au **SC DRAGUIGNAN 1** avec amende de 16€, pour en porter le bénéfice au **HYERES FC 1** sur le score de 3 à 0.

COMPTE RENDU DE LA RENTREE DU FOOT DU SAMEDI 10 OCTOBRE 2020

Stade Salvatori - Brignoles

Total de participantes sur la journée **124 joueuses**

U6F/U8F :

CARQ.LA CRAU – CANNET DES MAURES – GONFARON – ST-MANDRIER –
RC LA BAIE - ASPTT HYERES – MAR VIVO –



U9F/U11F :

CARQ.LA CRAU (3 équipes) – FREJUS ST-RAPHAEL (2 équipes) – LA SEYNE FC - HYERES ASPTT (2 équipes) – LORGUES -
RC LA BAIE – BRIGNOLES AS – MAR VIVO – CS TOULON EST – LE REVEST

A l'occasion d'Octobre Rose, toutes les joueuses portaient un « ruban rose » et une partie de la recette de la buvette du club a été offerte à la Ligue contre le Cancer.

Merci au club de BRIGNOLES pour son accueil et à l'ensemble des bénévoles qui ont permis que cette manifestation se déroule dans les meilleures conditions.

ACTION DIVERSES

Sélection CPF Régional catégorie U14F

DEBRANBANDER Célia & ANGELICO Lilou (Carq. La Crau) – LEMAIRE Mila (Cuers Pierrefeu) – SELLENET Valentine (La Valette) – DROZ VINCENT Lisa (St-Mandrier)
(Mardi 27 Octobre à Luyes)

Sélection Equipe de France

Bravo à **Sarah ZAHOT** sélectionnée en Equipe de France Féminine U20
(Deux matches amicaux contre l'Allemagne les 23 et 26 Octobre)

ACTIONS A VENIR

Mercredi 21 Octobre 2020

Rassemblement U15F (*Vallon du soleil - La Crau*)

Mercredi 28 Octobre 2020

Stage départemental U15F (*La Londe*)

Jeudi 29 Octobre 2020

Centre de perfectionnement U13F/U14F (*stade Estublier - Toulon*)

Samedi 7 – 14 – 21 Novembre

Plateaux U6F/U8F et U9F/U11F (sur convocation)

Lundi 16 Novembre 2020 (date limite réception dossier)

Appel à candidature « Les Pépites citoyennes »

Catégorie « égal accès à une même pratique sportive »

Samedi 12 Décembre 2020 (*matin*)

Plateau de Noël U6F à U11F

Samedi 9 Janvier 2021 (*l'Estagnol La Crau*)

Formation module « Animatrice de Football »

Festival U13 PITCH F

Samedi 6 Février 2021

Défi Cup U15F & U18F

Samedi 6 Mars 2021

Finale Régionale Défi Cup U15F & U18F

Samedi 27 Mars 2021

Finale Départementale Festival U13 PITCH

Samedi 8 Mai 2021 (*Stade Léo Lagrange Toulon*)

Finale Régionale Festival U13 PITCH

Samedi 22 Mai 2021 (*Provence*)

Journée Régionale Ecole de Foot Féminin)



DESIDERATA

CARQUEIRANNE LA CRAU : U14F/U15F – U12F/U13F – U10F/U11F : Après-midi

ENTENTE PIVOTTE SERINETTE :

- ✓ U9F/U11F : Matin
- ✓ U13 Féminines : samedi après midi

Clubs souhaitant jouer le dimanche

FREJUS/ST RAPHAEL : U15F

Clubs ne pouvant jouer que le dimanche

CARQUEIRANNE LA CRAU : Séniors à 11 : Matin

LES ARCS : Séniors à 8
LA VALETTE : Seniors à 8

*Prochaine réunion
Jeudi 22 Octobre 2020*

La Présidente : Cathy DARDON
La Secrétaire : Huguette CARPENTIER